

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

---

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS112

présenté par  
M. Sirugue et Mme Huillier

-----

### ARTICLE 39

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« six »

le mot :

« dix ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici de permettre aux accueillants familiaux d'offrir davantage d'accueils temporaires et d'accueils séquentiels sans modifier la limite de l'accueil de trois personnes de manière simultanée.